



## COMMUNE DE LILLERS

### AVIS AU PUBLIC

Par délibération du 12 février 2026, le conseil municipal de la commune de Lillers a décidé de poursuivre la procédure d'acquisition de l'immeuble sis 30 rue Sébastopol à 62190 LILLERS, cadastré AB 184 dans le cadre de la procédure d'abandon manifeste.

Cette acquisition a pour objet de permettre sa réhabilitation aux fins d'habitat, en vue de sa remise sur le marché par cession de gré à gré, et de mettre fin à une situation d'abandon et de dégradation portant atteinte à la salubrité et à l'attractivité du quartier.

Le dossier est consultable à l'accueil du pôle administratif 1 rue Carnot du 18 mai 2026 au 18 juin 2026 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations peuvent être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou par mail à [consultation@mairie-lillers.fr](mailto:consultation@mairie-lillers.fr)

Le Maire,

Raphaël ERALDI